



Pêches et Océans  
Canada

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

**Demande de soumissions n° :** F5211-190222

**Date de clôture :** Mercredi, 3 juillet 2019

**Heure de clôture :** 14 h (heure de l'Atlantique)

Cet appel d'offres est pour Pêches et Océans Canada.

**Titre :** Améliorations à l'aire de service

**Lieu des travaux :** Hermitage, (Terre-Neuve-et-Labrador)

### **La présente trousse d'appel d'offres comprend ce qui suit :**

1. Avis d'appel d'offres
2. Plans et devis
3. Formulaire de soumission (**Obligatoire – à remplir par le soumissionnaire**)

### **LIEU(X) DE CLÔTURE :**

#### **Lieu n° 1 – Pour les soumissions électroniques UNIQUEMENT**

**Veillez faire parvenir votre proposition électronique à l'adresse suivante**

**: [Kimberly.Walker@dfp-mpo.gc.ca](mailto:Kimberly.Walker@dfp-mpo.gc.ca)**

La taille maximale par courriel (pièces jointes comprises) est limitée à **10 Mo**. Au-delà de cette limite, le MPO pourrait ne pas recevoir votre courriel. Nous vous suggérons de compresser le courriel ou de transmettre plusieurs courriels pour garantir l'envoi. Les soumissionnaires sont tenus de transmettre leur proposition et de prévoir suffisamment de temps pour que le MPO la reçoive avant la fin de la période indiquée dans la demande de proposition (DP).

Pour les soumissions transmises par courriel, le MPO ne sera responsable d'aucune défaillance attribuable à la transmission ou à la réception. Le MPO transmettra un courriel de confirmation aux soumissionnaires une fois la soumission reçue.

#### **Lieu n° 2 – Pour les soumissions papier**

Pêches et Océans Canada,  
À l'attention de : Kimberly Walker  
**Réf. : F5211-190222**  
Centre d'approvisionnement – Bureau de Fredericton,  
301, rue Bishop, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2M6

### **Veillez prendre note de ce qui suit :**

**Tous les Sécurité des offres de soumissions doivent être envoyés en format papier au plus tard à la date et à l'heure de clôture à l'adresse postale indiquée ci-dessus, peu importe si la soumission est envoyée au lieu n° 1 ou n° 2.**

### **PRODUITS LIVRABLES ET PORTÉE DES TRAVAUX**

Les travaux comprennent la fourniture des installations de chantier, de la main-d'œuvre, des matériaux et de l'équipement requis pour la réparation de la cale de Hermitage (T.-N.-L). Les travaux seront exécutés en stricte conformité avec le devis et les plans connexes, et ils seront assujettis aux modalités du contrat.



En général, les travaux à effectuer aux termes du présent contrat comprennent ce qui suit, sans toutefois s'y limiter :

- Démolition et retrait de : (i) la cale de halage et la rampe de mise à l'eau existantes dans la zone indiquée comme zone de travail A; et (ii) le trottoir de bois existant dans la zone indiquée comme zone de travail B, y compris l'extraction complète des pieux et des poteaux existants. Tous les débris retirés doivent être éliminés dans un site d'élimination de déchets approuvé. Il est à noter qu'il y a du bois traité à la créosote, une manutention et une élimination particulières seront donc nécessaires (tous les bordereaux de pesée et de déversement doivent être remis au représentant ministériel).
- Construction d'une nouvelle cale de halage (construction de poteaux et de poutres), avec encaissement, comme il est indiqué sur les dessins.
- Construction d'une nouvelle rampe de mise à l'eau en béton, équipée d'un encaissement, comme il est indiqué sur les dessins.
- Construction d'un nouveau trottoir de bois avec fondation en pieux, comme il est indiqué sur les dessins.
- Fourniture et installation de bois de charpente pour l'encaissement, le garde-roues, les butées de garde-roues, les poteaux, les poutres, les coiffes, les roues, la rambarde du pont, les contreventements, et la quincaillerie associée.
- Fourniture et installation d'un remblai rocheux en dessous des poutres de la nouvelle cale de halage, comme il est indiqué sur les dessins.
- La fourniture et la mise en place d'un remblai de pierres et de matériaux granulaires de base de classe « A », comme il est indiqué sur les dessins.

#### **FAMILIARISATION AVEC LE SITE**

Avant de soumissionner, les entrepreneurs peuvent visiter le site et les alentours à leurs propres frais et au moment qui leur convient afin d'examiner et de vérifier la forme, la nature et l'étendue des travaux, de décider des matériaux nécessaires et des moyens d'accès au site, et d'examiner et de vérifier la gravité et l'incertitude des conditions météorologiques et l'exposition à ces conditions, les conditions du sol, et toute installation qui leur sera nécessaire. Les entrepreneurs doivent, de manière générale, obtenir tous les renseignements requis quant aux risques, aux éventualités et aux autres circonstances qui pourraient avoir une incidence sur leur soumission. Aucune indemnité ne sera accordée par la suite en raison d'une erreur ou d'une négligence dans l'observation ou la détermination appropriée des conditions applicables.

Les entrepreneurs, soumissionnaires ou leurs invités doivent examiner l'article 01-35-29 – Santé et sécurité de la spécification avant de visiter le site. Ils doivent prendre les mesures de sécurité nécessaires lors de toute visite des lieux, avant ou après l'acceptation des soumissions.

#### **DATES DE DÉBUT ET DE FIN PRÉVUES**

Les services de l'entrepreneur débiteront dès l'attribution du contrat. Ce projet devrait se terminer **17 semaines après la date d'attribution du contrat.**

#### **EXIGENCES OBLIGATOIRES :**

- Le montant minimum acceptable de l'assurance responsabilité civile et de protection contre les dommages matériels est de **2 000 000 \$** par occurrence. Toutes les soumissions **doivent** présenter une confirmation de la compagnie d'assurance du soumissionnaire que l'assurance nécessaire sera disponible au moment de l'attribution du contrat.

**Période de questions et réponses :** le MPO accepte les questions des soumissionnaires **jusqu'au Mercredi 26 juin 2019 à 14 h (heure normale de l'Atlantique)**. Celles-ci doivent être transmises **directement et seulement** à l'agente de négociation des marchés dont le nom figure ci-dessous.

**Les demandes de renseignements** concernant le présent appel d'offres doivent être transmises **SEULEMENT** par écrit, en faisant parvenir un courriel à la personne qui suit :



Pêches et Océans  
Canada

**Kimberly Walker**

Agente principale des contrats

**Courriel :** [Kimberly.Walker@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Kimberly.Walker@dfo-mpo.gc.ca)

**Courriel:** [DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca](mailto:DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca)